

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX. — 60-71, Grande-
 Rue. Tél. 227.32, 227.33 et
 227.34.
 TOURCOING. — 24, rue
 Canal. Tél. 27.
 LILLE. — 3, rue Falckenberg
 Tél. 520.31.
 L'ARRE. — 28, boulevard
 Foch. Tél. Pro-
 vince. 17.24.
 MOUCROIX. — 105, rue de
 la Station. Tél. 3.44.

ADJOINTS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

La boîte 47. Toutes les lettres
 Laboratoires des Cahiers
E. FLAVIGNY
 9 et 11, Avenue de la République
 Chelles (S.-E.-M.)

BILLET PARISIEN

Le Gouvernement, arbitre de l'économie française

PARIS, 29 DÉCEMBRE (minuit). Tandis que les Chambres continuent la liquidation d'un ordre du jour particulièrement chargé, le gouvernement doit s'occuper de nouvelles revendications ouvrières qui remettent en question les lois votées par le Parlement. Ces revendications posent, en effet, un grave problème : elles obligent le gouvernement à prendre la haute direction de l'économie nationale tout entière, d'en assumer la vie journalière jusque dans les moindres détails.

Il paraît difficile, en effet, qu'il puisse s'ajourner longtemps encore la solution des conflits dont il devient, par la force des choses, le suprême arbitre. Certaines revendications lui sont adressées, en effet, sur le ton de la menace.

La manifestation à laquelle se sont livrés place de l'Hôtel de Ville, à Paris, cinquante mille travailleurs municipaux, a pris le caractère d'une véritable sommation aux pouvoirs publics. La police, rapidement débordée, dut laisser la foule envahir les abords de l'édifice municipal aux cris répétés de : « Blum à l'action ». Il s'en est fallu de peu que les manifestants ne pénétraient dans l'Hôtel de Ville. M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, qui, quelques instants auparavant, avait reçu les délégués des travailleurs municipaux, se rendit en fin d'après-midi sur les lieux de la manifestation, où il put se rendre compte par lui-même de son caractère.

En définitive, c'est le gouvernement qui sera appelé à apaiser le différend, puisque la Ville est tenue de suivre l'exemple de l'Etat, aussi bien à l'égard de la retenue de dix pour cent sur les traitements que pour la fixation du taux même des salaires. Dans la soirée, il a décidé que la commission tripartite chargée d'étudier le relèvement des salaires se réunirait immédiatement.

Les revendications des ouvriers de l'industrie privée aboutissent de même au tribunal suprême du gouvernement qui a été obligé mardi de faire respecter une sentence arbitrale rendue dans le conflit de l'alimentation et contre laquelle les ouvriers s'étaient insurgés.

Mardi, les ouvriers métallurgistes quitteront leur travail cinq minutes avant l'heure ordinaire pour assister aux trois meetings où leurs délégués leur rendront compte des démarches effectuées auprès du président du Conseil. Là encore, c'est le gouvernement qui devra reprendre ses responsabilités.

René ROUSSEAU.

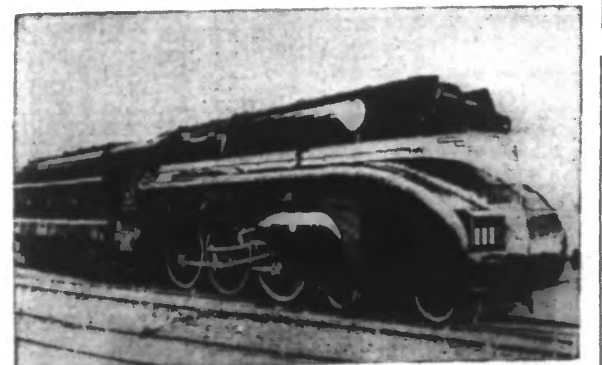
Laurent, Touge et Lénier sont arrivés à la Réunion

Tananarive, 29 décembre. — L'équipage Laurent, Touge et Lénier, dont on était sans nouvelles depuis son passage, le 24 décembre, à Dar-es-Salam, est arrivé à la Réunion, le 28 décembre, au matin.

M. Léon Blum prononcera jeudi un discours qui sera radiodiffusé

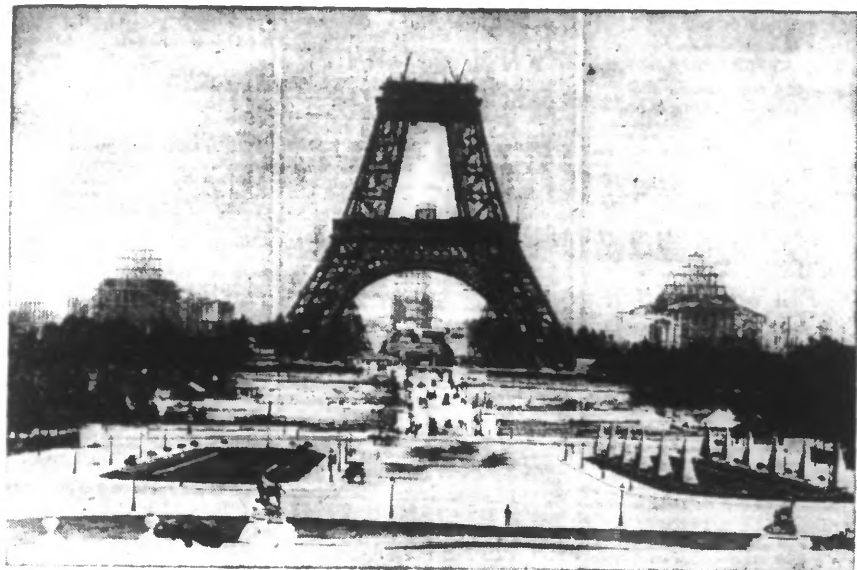
Paris, 29 décembre. — M. Léon Blum, président du Conseil, prononcera jeudi, à 19 h. 30, une allocution qui sera radiodiffusée.

UNE NOUVELLE LOCOMOTIVE AÉRODYNAMIQUE



La Compagnie du Nord va mettre en service cette nouvelle locomotive aérodynamique, qui peut tirer un convoi à 120 kilomètres à l'heure. (Ph. F.Y.T.)

La tour Eiffel en construction...



Les travaux entrepris en vue de l'Exposition de 1937 à Paris rappellent ceux qui furent effectués en 1889, pour une manifestation qui fut elle aussi fameuse et qui vit notamment l'édification de la tour Eiffel. (Photo Meurice, prise en 1888.)

Les travailleurs municipaux de Paris se sont livrés à une démonstration devant l'Hôtel de Ville pendant une réunion du Conseil municipal

DE VIVES BAGARRES ONT MIS AUX PRISES LE SERVICE D'ORDRE ET LES MANIFESTANTS

Six agents ont été blessés et dix manifestants arrêtés

Paris, 29 décembre. — Le personnel de différents services publics de Paris a cessé le travail mardi matin, à tour de rôle, pendant une heure, ainsi qu'il était prévu.

Mais en aucun cas, les services actifs ne cessèrent de fonctionner.

M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, assisté de M. Villey, préfet de la Seine, a reçu à 11 heures, une délégation composée de vingt-deux membres des cartels confédérés des services publics qui l'ont entretenu de leurs revendications.

La manifestation

Vers 17 h. 30 ont commencé à affluer aux abords de l'hôtel de ville les travailleurs municipaux qui venaient manifester pour obtenir satisfaction à leurs revendications.

Les militants du parti des fonctionnaires de l'Etat, des employés de chemins de fer, des services publics de la région parisienne, s'étaient joints aux manifestants, en sorte qu'aux environs de l'édifice municipal on pouvait voir employés des pompes funèbres, gardiens de squares, pompiers des localités de la région parisienne, facteurs et postiers, employés du Métro et de la T.C.R.P., tous en uniformes.

Un service d'ordre important avait été organisé.

Les travailleurs des services publics ont commencé par pousser des cris divers et la police, voulant les faire cesser, ils se sont mis à crier : « La police avec nous », en même temps qu'ils chantaient l'« Internationale ».

A 18 h. 15, une colonne de manifestants, forçant les cordons de police, parvint aux abords du palais municipal.

Les gardes municipaux à cheval vinrent alors occuper la façade de l'hôtel de ville et les gardes mobiles entourèrent les manifestants qui criaient le poing tendu : « Démission du Conseil ! »

La police essayant de dégager la place, des remous se produisirent.

Les manifestants semblaient disposés à se retirer, lorsque à 18 heures 30, d'autres colonnes survinrent et la moitié de la place se trouva envahie.

De nouveaux renforts de police arrivant, des coups de sifflets retentirent et quelques bagarres, vite réprimées d'ailleurs, se produisirent sur la place et dans les rues adjacentes.

Un barrage allait être forcé vers 19 heures, rue de Rivoli, lorsque M. Gaud, commissaire divisionnaire, demanda le renfort d'un peloton de gardes républicains à cheval.

Au moment où ce peloton entrait en contact avec les manifestants, l'adjudant Poirier, du 1^{er} escadron de la garde, est tombé de son cheval et est demeuré à terre inanimé.

Relevé aussitôt, il fut transporté au Val-de-Grâce, où l'on constata qu'il avait succombé à une embolie.

Au total, six gardiens de la paix ont été blessés. Cinq d'entre eux ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins. Seul le gardien Piegelin a été transporté à la maison de santé.

Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

preuve à l'égard de son personnel, mais qu'il ne cédera à aucune tentative d'intimidation.

A 18 h. 30, le bureau devait recevoir une délégation.

Après avoir déclaré que cela était impossible pour le moment, M. Raymond Laurent demanda à l'assemblée de suspendre la séance jusqu'à ce que le calme soit revenu.

Les vedettes de la scène internationale en 1936



(Mond. Photo-Press.)

De haut en bas et de gauche à droite : M. LARGO CABALLERO, chef du Gouvernement espagnol de Valence, le GÉNÉRAL FRANCO, chef de l'insurrection nationale en Espagne ; M. VON RIBBENTROPP, ambassadeur extraordinaire du Reich à Londres ; le nouveau roi d'Angleterre GEORGE VI ; le COMTE CIANO, ministre des Affaires étrangères italien ; le MARÉCHAL GRAZIANI, vice-roi d'Éthiopie ; le ROI EDOUARD VIII. M. ROOSEVELT.

Se refusant à délibérer sous la menace, le Conseil municipal suspend sa séance

Pendant que se déroulait la manifestation, le Conseil municipal tenait séance.

A 18 heures, le préfet de police ayant fait connaître qu'il était obligé d'aller prendre en personne la direction du service d'ordre à l'extérieur, la séance fut suspendue.

A la reprise, M. Raymond Laurent, président du Conseil municipal, déclara qu'il regrettait que les services de la préfecture n'aient pu empêcher cette manifestation qui, croyait-il, avait été interdite par le ministre de l'Intérieur.

« J'ajoute, dit-il, que nous nous refusons à délibérer sous la menace de la rue. »

Il affirma ensuite que le Conseil municipal montrerait toujours les mêmes sentiments de justice, dont il a fait

Cinq Abbevilleois ont gagné le lot d'un million et demi des Régions libérées

Le tirage de la première tranche 1937 de la Loterie des régions libérées, qui eut lieu, on le sait, lundi, à Calais, a fait des heureux dans la région.

Le gros lot d'un million et demi a été gagné par un groupe de cinq Abbevilleois, qui avaient acheté en participation le billet portant le numéro 002.803.

Ce sont M. Gosart, cafetier-restauration, et quatre membres du personnel de la banque Adam : MM. Robaille, sous-directeur ; Lefebvre et de Sainte-Marsenille, employés, et Boucher, encaisseur.

Une JOURNÉE CHARGÉE A LA CHAMBRE

LE MATIN : Vote à l'unanimité de la garantie de l'Etat aux emprunts du gouvernement polonais en France.
 L'APRÈS-MIDI : Validation des élections de M. Landry à Ajaccio et de M. de Montalembert à Yvetot.
 LE SOIR : Examen du projet de réforme fiscale.

Paris, 29 décembre. — La séance de la Chambre s'ouvre à 9 h. 35, sous la présidence de M. Baréty.
 MM. Yvon Delbos, Violette sont au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1936 (collectif de décembre).

M. Xavier Vallat (Ardèche), évoquant les crédits prévus pour donner asile aux réfugiés espagnols, s'étonne que ces derniers n'aient pas regagné l'un ou l'autre camp espagnol. Et puis, dit-il, le gouvernement ne pourrait-il récupérer ces crédits de l'un ou l'autre gouvernement de Valence ou de Burgos.

M. Violette. — Dans les conditions actuelles des relations entre la France et l'Espagne, les questions que vous posez ne peuvent être examinées. Il s'agit pour la France de remplir un devoir d'humanité.

M. Xavier Vallat. — Cependant M. André Marty fait de nombreux voyages en Espagne et l'on recrite en France pour le « Front populaire », de malheureux gens, moyennant finances.

M. Louis Marin présente une observation sur les fonds secrets.

M. Guillemin (Voies) s'étonne que l'on accorde encore des crédits à certains organismes du ministère du Travail, qui ont été supprimés.



M. DE MONTALEMBERT
 La Chambre passe à la discussion des articles qui sont adoptés.
 (Lire la suite page 2.)

Mistinguett va-t-elle se marier?



Le bruit courait hier à Londres que la célèbre artiste allait se marier avec un planteur cubain ! Mais les Parisiens qui vivent dans l'intimité de Mistinguett haussent les épaules ! Avant de partir pour les Etats-Unis, où elle voyage actuellement, n'avait-elle pas, en riant, annoncé qu'elle y épouserait le général Motors ! (Mond. Photo-Press.)

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE N'A SUBI HIER AUCUN CHANGEMENT

Cité du Vatican, 29 décembre. — Depuis la soirée, des bruits d'aggravation de l'état du Pape s'étaient répandus.

De source autorisée on assure que ces bruits sont sans fondement. Mais on reconnaît que la position étendue, à laquelle le Pape est astreint, en raison de l'état de sa jambe, ne contribue pas à l'amélioration de son état général.

Les nuits sont souvent agitées.

Pourtant, le Souverain Pontife supporte avec une grande énergie toutes ses souffrances.

Après avoir reçu mardi matin, comme tous les jours, le cardinal secrétaire d'Etat Eugenio Pacelli, il a reçu le cardinal Laurenti, préfet de la Congrégation des rites.

Aucun changement n'a été constaté durant la journée de mardi dans son état.

D'autre part, le Saint-Père a été informé que le cardinal Verdier, archevêque de Paris, s'était rendu à Lisieux en pèlerinage, pour demander sa guérison.

Il s'en est montré profondément touché.

Une petite fille de trois ans et demi est pendue par son grand-père à Uccle-Bruxelles

LE CRIMINEL QUI A AGI DANS UN ACCÈS DE FOLIE S'EST ENSUITE DONNÉ LA MORT

Mardi matin, la rue Rittmeyer, à Uccle, aux portes de Bruxelles, a été le théâtre d'un drame affreux.

Au numéro 7 de cette rue habitent M. et Mme Heyaert et leurs deux filles, dont l'une mariée, travaille avec son mari, M. Letort, dans une grand magasin, rue Neuve, à Bruxelles. Ils avaient une petite fille, Christiane, âgée de 3 ans et demi.

Jacques Heyaert, le grand-père de cette enfant, est allumeur de réverbères et ne jouit plus depuis longtemps de ses facultés mentales.

A plusieurs reprises, il fut interné à l'asile de Gheel, mais quand il revenait à un état à peu près normal, il suppliait les siens de le reprendre. C'est ainsi qu'il était sorti de l'asile il y a quelques jours.

Mardi matin, M. et Mme Letort étaient partis, comme d'habitude à leur travail, après avoir embrassé — pour la dernière fois hélas ! — leur petite Christiane. Celle-ci resta avec ses grands-parents. Elle jouait avec la poupée qu'elle avait reçue pour la Saint-Nicolas. Rien ne semblait faire prévoir le drame qui se préparait.

La grand-mère se rendit à la cour voisine pour y faire sa lessive. Que se passa-t-il alors ? On en est réduit aux conjectures. Quand, vers 10 heures, sa lessive faite, la grand-mère rentra au jardin, elle ne trouva plus, dans la cuisine, que la petite poupée de linéant.

Croyant que celle-ci et son grand-père s'étaient rendus chez des voisins, elle s'y rendit. Elle n'y trouva personne. Angoissée et craignant un malheur, elle revint à la maison et monta à l'étage puis au grenier. La trappe était fermée à l'intérieur. La pauvre femme appela au secours. On accourut. On fit sauter la trappe.

Un horrible spectacle frappa les témoins. La petite Christiane et son grand-père étaient pendus côte à côte à une poutre et tous deux avaient succombé.

On descendit les cadavres au rez-de-chaussée, où terrassés par la douleur, la grand-mère s'affaissa. Ce n'est que dans l'après-midi qu'elle reprit ses sens ; mais elle est dans un état de prostration profonde.

Quant aux malheureux parents, avérés avec toutes les délicatesses possibles, ils se jetèrent désespérés sur le corps de la petite victime quand ils arrivèrent chez eux.

On croit que se trouvant seul avec sa petite-fille, le dément aura eu un nouvel accès, au cours duquel il sera monté au grenier, avec l'enfant, l'aurait pendue et se sera ensuite donné la mort.

L'élection de Lapalisse met en conflit radicaux et socialistes

Les radicaux demandent le retrait pur et simple de la candidature socialiste

Paris, 29 décembre. — Au groupe radical-socialiste de la Chambre, un débat s'est initié mardi matin, sur le sujet de l'élection partielle de Lapalisse. Le parti socialiste ayant décidé la veille de retirer la candidature du candidat socialiste, M. Rucklin, à condition que M. Lamoureux fasse un acte public d'adhésion au « Front populaire », cette résolution a été jugée avec sévérité.

Si le retrait du socialisme n'a pas fait la question de discipline et de parti, le groupe parlementaire radical en fait une question de discipline et de parti. Le communiqué rappelle d'ailleurs que M. Lamoureux s'était retiré lui-même en avril dernier, conformément à une discipline.

La Fédération socialiste de l'Allier décide de maintenir la candidature de M. Rucklin

Moulins, 29 décembre. — La Fédération socialiste de l'Allier s'est réunie ce congrès mardi, à Moulins, pour décider de l'attitude que prendra son candidat, M. Rucklin.

Après cinq heures de discussion, une motion a été votée à l'unanimité, par laquelle, considérant que M. Lamoureux a fait acte d'hospitalité au Front populaire et au gouvernement issu de son formation, la Fédération décide de maintenir la candidature de M. Rucklin.

Ce dernier, qui assistait à la réunion, a déclaré avoir tenu à la décision de la commission administrative du parti, qui quelle va examiner de nouveaux propositions.